



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association des collèges communautaires du Canada

200-1223 rue Michael St. N., Ottawa, Ontario, Canada K1J 7T2 Tel/Tél.: (613) 746-2222 Fax/Télec.: (613) 746-6721 www.accc.ca

Les collèges et instituts de technologie demandent un plan d'action national pour le développement de la main-d'œuvre

Ottawa, le 22 février 2006 – L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) a demandé aujourd'hui la mise en place à brève échéance d'une stratégie nationale pour le développement de la main-d'œuvre.

C'est maintenant que les pénuries de main-d'œuvre se produisent, c'est maintenant qu'il faut appliquer les nouvelles connaissances en milieu de travail, c'est maintenant que les immigrants ont besoin que leurs compétences soient reconnues et c'est maintenant que tous les Canadiens doivent avoir plus facilement accès aux études postsecondaires, à la formation et au perfectionnement professionnel.

Dans le secteur de l'éducation postsecondaire, les diplômés collégiaux décrochent des emplois et les inscriptions sont en hausse, mais pour que les compétences et l'éducation correspondent aux besoins dans les milieux de travail en rapide évolution, les investissements doivent aussi progresser en fonction des résultats escomptés.

Un Sommet national sur l'éducation et les compétences au postsecondaire aura lieu cette semaine à Ottawa dans le but d'établir une stratégie d'action nationale cohérente pour le développement des compétences de tous les Canadiens.

À titre d'intervenants majeurs dans le secteur de l'éducation postsecondaire au Canada, les collèges et les instituts appuient les premiers ministres dans leur décision d'organiser ce sommet sans précédent et ils leur demandent :

- de créer un fonds de transfert distinct pour l'éducation postsecondaire et de rétablir le financement aux niveaux de 1992-1993, en prévoyant des ajustements pour l'inflation et la croissance démographique;
- de prévoir un fonds d'amélioration de l'infrastructure pour moderniser et acquérir de l'équipement et répondre aux besoins d'entretien reportés;
- d'établir un fonds de soutien pour la recherche et développement et la commercialisation spécialement pour les collèges et les instituts et leurs partenaires; et
- d'adopter des mesures importantes en vue d'accroître l'aide financière aux étudiants et le rapport subventions/prêts.

L'ACCC est la voix nationale et internationale des collèges d'enseignement postsecondaires, instituts de technologie, cégeps et collèges universitaires publics du Canada. Pour de plus amples renseignements au sujet du rôle de l'Association, et de ses 150 établissements membres, consultez le site www.accc.ca.

- 30 -

Renseignements :

Gerald Brown
Président
ACCC
Tél. : 613-746-6492
gbrown@accc.ca